



Opération :

Commune d'EYJEAUX

Réhabilitation de la Grange Roy

ETAT PARCELLAIRE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

REHABILITATION DE LA GRANGE ROY – COMMUNE D'EYJEAUX

EYJEAUX

PROPRIETE 001	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE - Monsieur ROY Christian Henri Jean-Paul Nicolas Né le 09/12/1962 à SOISY-SOUS-MONTMORENCY (78) Célibataire. Demeurant 72 Boulevard de la Villette à PARIS (75019)	

Mode	Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AB		123	PRE	Le Bourg	0ha01a63ca	1	a	0ha01a63ca	b	0	
AB		40	SOL	Le Bourg	0ha04a51ca	2	a	0ha04a51ca	b	0	
							Total	0ha6a14ca			

Origine de propriété
<p>Les parcelles AB n°123 et AB n°40 appartiennent à Monsieur ROY Christian né le 09/12/1962 aux termes des actes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vente du 07/04/1982 par BOURY né le 10/11/1910 et son épouse FAURE au profit de ROY né le 16/04/1923, acte reçu par Me MALBET, notaire, publié aux services de la publicité foncière de LIMOGES 1 le 26/05/1982 volume 11273 n°16. - Attestation du 04/11/2015 après le décès de Monsieur ROY né le 16/04/1923 laissant pour bénéficiaire son épouse Madame NICOT née le 01/09/1923, acte reçu par Me HUAS O, notaire, publié aux services de la publicité foncière de LIMOGES 1 le 03/12/2015 volume 2015P n°10717. Complément : disposant décédé le 04/12/2010. Attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

REHABILITATION DE LA GRANGE ROY – COMMUNE D'EYJEAUX

EYJEAUX

- Partage du 04/11/2015 entre NICOT née le 01/09/1923 et les consorts ROY né(e)s les 15/11/1947, 05/04/1954, 15/07/1974, 02/12/1977, 20/10/1984 et 09/12/1962 portant attribution à Monsieur ROY Christian né le 09/12/1962, acte reçu par Me HUAS O, notaire, publié aux services de la publicité foncière de LIMOGES 1 le 03/12/2015 volume 2015P n°10716. Complément : droits partagés : la toute propriété. Partage faisant cesser l'indivision et tenant lieu d'attestation après décès de Madame NICOT veuve ROY, survenu le 04/02/2015. Pacte de préférence au profit des copartageants. Evaluation : 5000 €. Renonciation faite suivant acte reçu par le TGI de Pontoise en date du 15/07/2015 par ROY Yves né le 24/06/1951.

Total commune	614	
Total général	614	